

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA GASPÉSIE, TENUE LE MARDI 19 AVRIL 2016 À 15 H 30 À LA SALLE 2, SITUÉE AU CLSC DE CHANDLER.

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Yolaine Arseneau, représentante du milieu de l'enseignement
Jacqueline Babin, représentante du comité des usagers
Ann Béland, membre indépendant
Chantal Duguay, présidente-directrice générale
Nicole Johnson, membre indépendant, par visioconférence
Sabrina Tremblay, représentante du comité régional sur les services pharmaceutiques
- MM. Gilles Cormier, membre indépendant
Médor Doiron, membre indépendant
Mark Georges, membre indépendant
Jean-Marc Landry, membre indépendant
Kevin Lavoie, représentant du comité multidisciplinaire
Richard Loiselle, président membre indépendant
Michel-Xavier Simard, rep. dép. régional de médecine générale, par visioconférence

ABSENCES MOTIVÉES :

- M^{mes} Josée Duguay, représentante des médecins spécialistes
Marcelle Leblanc, représentante du comité des infirmières
Philippe Berger, représentant des fondations du CISSS de la Gaspésie

INVITÉS :

- M^{me} Geneviève Cloutier, adjointe à la PDG, relations médias
- MM. Michel Bond, directeur des ress. humaines, des communications et des aff. juridiques
Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières et de l'approvisionnement
Claude Mercier, directeur des services professionnels
Martin Pelletier, directeur des services techniques, par visioconférence

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté le quorum, M. Richard Loiselle, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 15 h 40.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSSG-02-16/17-04

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Approbation et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance régulière du 22 mars 2016;
 - 3.2 Séance spéciale du 7 avril 2016;

4. Rapport des comités

- 4.1 Comité des usagers;
- 4.2 Comité de vérification;
- 4.3 Comité de vigilance et de la qualité;

5. Information

- 5.1 De la présidente-directrice générale et du président du C. A.;

Période de questions réservée au public

6. Direction des ressources financières et de l'approvisionnement

- 6.1 Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle du CISSS de la Gaspésie – **Décision;**
- 6.2 Affectations des surplus accumulés au 1^{er} avril 2015 – **Décision;**

7. Direction des services professionnels

- 7.1 Exécutif du CMDP – **Information;**

8. Direction des services techniques

- 8.1 Structure régionale de la sécurité civile – Mission santé – **Information;**

9. Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques

- 8.1 Lancement du site intranet et évolution du site Internet – **Information;**
- 8.2 Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail – **Information;**

10. Autres sujets déposés séance tenante :

- 10.1 Ajout d'un membre sur le comité des ressources humaines – **Décision;**
- 11. Date de la prochaine séance;
- 12. Évaluation de la rencontre;
- 13. Levée de la réunion.

3. APPROBATION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2016

CA-CISSSG-02-16/17-05

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la réunion du 22 mars 2016, avec la modification suivante :

Page 16, point 11.1 Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire (CM) du CISSS de la Gaspésie, Après discussion, il est décidé de retirer la dernière phrase qui se lit comme suit : « Aucun Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire n'est prescrit par le MSSS et aucune modification n'est souhaitée ».

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 22 MARS 2016 :

Période de questions réservée au public, à la question : Pourquoi le point sur le comité de gestion des risques, a-t-il été retiré de l'ordre du jour?

M^{me} Duguay informe que la consultation n'est pas terminée. La plupart des commentaires des comités ont été reçus. Ceux de l'exécutif du CMDP devraient être transmis dans les prochaines semaines. Cependant, il a quand même été décidé d'amorcer les travaux du comité de gestion des risques et de revenir au prochain C. A. pour l'adoption des règlements.

9.2 Listes d'attente Programme Jeunesse et Jeunes en difficulté : M. Loïselle réitère que la liste d'attente au niveau de la jeunesse est une priorité tant pour les gestionnaires que pour les administrateurs du CISSS de la Gaspésie. M^{me} Duguay complète en précisant que le Bureau de transformation a priorisé ce dossier pour l'année en cours. Un plan d'action visant l'accessibilité et la qualité des services à la clientèle sera déposé au C. A. prochainement. Elle rappelle également que les leviers principaux au plan d'action sont l'intégration et l'optimisation de service.

3.2 SÉANCE SPÉCIALE DU 7 AVRIL 2016

CA-CISSSG-02-16/17-06

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la réunion 7 avril tel que déposé.

3.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION 7 AVRIL

4.1 Nomination du Directeur de santé publique du CISSS de la Gaspésie : la recommandation pour la nomination du Directeur de santé publique a été transmise au ministre, M. Gaétan Barrette. Le processus suit son cours.

4. RAPPORT DES COMITÉS

4.1 COMITÉ DES USAGERS DU CISSS DE LA GASPÉSIE

M. Richard Loïselle, président, invite M^{me} Jacqueline Babin, représentante de ce comité au sein du C. A., à présenter le rapport.

Les représentants du comité sont :

M^{me} Jacqueline Babin, RLS du Rocher-Percé

M. Gilles Brossard, RLS de La Côte-de-Gaspé (*secrétaire*)

M^{me} Jeannine Labrie, RLS de La Haute-Gaspésie

M. Camille Leduc, RLS de la Baie des Chaleurs (*président*)

M^{me} Clémence Lepage, RLS de La Haute-Gaspésie

M. Allen Nellis, RLS de la Baie-des-Chaleurs

M^{me} May Rochefort, RLS de La Côte-de-Gaspé

M^{me} Edna Synnot, RLS de La Côte-de-Gaspé

M^{me} Linda Thurston, RLS de La Côte-de-Gaspé (*vice-présidente et trésorière*)

M. Winston Whittom, RLS du Rocher-Percé

M^{me} Babin présente le rapport des deux dernières rencontres du CUCISSS qui se sont tenues le 23 mars 2016 à Bonaventure et le 13 avril 2016 à Chandler. Le comité a analysé douze projets dans le but d'utiliser les surplus cumulés par les comités des usagers. Neuf projets ont été retenus et seront concrétisés dans les prochains mois.

Le comité a également reçu le résultat du sondage de satisfaction à la clientèle. Le questionnaire touchait les missions du CISSS de la Gaspésie. Le but de ce sondage était de mesurer l'accueil et l'environnement physique.

Aussi, le CUCISSS a décidé de ses orientations pour l'année 2016-2017 et d'une démarche de collaboration avec le comité de vigilance et de la qualité du C. A.

En terminant, M^{me} Babin rappelle qu'il s'agit d'un nouveau comité qui gagne en confiance et peaufine son fonctionnement peu à peu.

4.2 RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

M. Jean-Marc Landry, président du comité de vérification, est invité par M. Richard Loiselle, à présenter le rapport de ce comité.

M. Landry indique que la rencontre du comité de vérification s'est tenue cet avant-midi et que les membres ont principalement échangé sur la Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle. Les membres recommandent au conseil d'administration l'adoption de la politique.

Le portrait de la situation financière a également été dressé. Le CISSS devrait terminer l'exercice financier avec un déficit de l'ordre de 3,1 M\$. Un montant versé par le ministère de la Santé et des Services sociaux en soutien à la mise en place de la Loi modifiant le réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS) a permis de réduire le déficit de 4,9 M\$ initialement anticipé. Par ailleurs, l'équipe de la direction des ressources financières et de l'approvisionnement travaille depuis l'automne dernier à la préparation budgétaire pour l'année 2016-2017. M. Landry indique que les organisations sont en attente de leur budget pour 2016-2017.

4.3 RAPPORT DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Ann Béland, présidente du comité de vigilance et de la qualité, à présenter le rapport de ce comité et M^{me} Caroline Plourde, commissaire aux plaintes et à la qualité des services, à présenter le rapport des plaintes.

Les membres de ce comité sont :

M^{me} Ann Béland, présidente

M^{me} Jacqueline Babin

M. Médor Doiron, vice-président

M^{me} Chantal Duguay, PDG

M^{me} Caroline Plourde, commissaire aux plaintes

M. Jean-Luc Gendron, directeur de la qualité, l'évaluation, la performance et l'éthique

M^{me} Ann Béland informe du mandat du comité, notamment que le comité de vigilance et de la qualité veille à ce que le conseil d'administration s'acquitte de façon efficace de ses responsabilités en matière de qualité des services auprès de la population.

Par ailleurs, le comité a travaillé sur son plan d'action 2016-2017 qui s'orchestrera autour de quatre axes que sont l'harmonisation des processus de gestion administrative de la qualité et des risques, l'amélioration de la culture de la performance en matière de qualité et de gestion des risques, l'approche expérience client et les mécanismes de communication entre le CUCISSS et le comité de vigilance et de la qualité. Les membres du comité se préparent également à la visite d'agrément qui se tiendra en septembre 2017.

M^{me} Caroline Plourde, commissaire aux plaintes et à la qualité des services, présente le rapport pour la période de 25 février au 1^{er} avril dernier. Durant cette période, la commissaire a analysé 35 plaintes. Les motifs portaient principalement sur les soins et les services, l'accessibilité et les droits particuliers. Le médecin examinateur en a traité six. Un seul dossier a été transmis au protecteur du citoyen.

5. INFORMATION

5.1 PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale, informe de quelques points, notamment :

M^{me} Duguay souligne plusieurs bons coups, dont :

- ▷ L'équipe du projet *Faisons équipe contre le cancer* a fait une présentation au Colloque des infirmières et infirmiers en oncologie qui se tenait à Montréal les 14 et 15 avril. La présentation a été grandement appréciée des participants.
- ▷ L'expertise en suivi des maladies chroniques développée dans le réseau local de service (RLS) du Rocher-Percé est en expansion sur tout le territoire du CISSS. En ce sens, des professionnels de la santé ont reçu une formation en télésoins en avril et l'équipe des maladies chroniques animera un atelier lors d'une journée de transfert de connaissance qui se tiendra à Québec le 5 mai prochain.
- ▷ Le projet de la Clinique de la mémoire du Rocher-Percé a été retenu comme finaliste aux Prix d'excellence en santé et en services sociaux. Ce projet développé dans le RLS du Rocher-Percé est en application depuis 2013 et est présentement inscrit dans une démarche de régionalisation. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 2 juin.

En terminant, M^{me} Duguay informe les membres que deux subventions ont été reçues pour les rénovations fonctionnelles. La somme octroyée est d'environ 320 000 \$ et permettra le changement des gicleurs et la rénovation de salles d'eau au CHSLD de Maria ainsi que la rénovation de salles d'eau au CHSLD M^{gr} Ross de Gaspé.

5.2 INFORMATION DU PRÉSIDENT

M. Richard Loiselle, président du C. A., tient à féliciter l'équipe de direction ainsi que l'ensemble du personnel et de l'équipe médicale du CISSS de la Gaspésie pour le très grand travail réalisé dans la dernière année qui, tout en maintenant une offre de service performante et de qualité, a également permis de conclure l'année avec des résultats financiers satisfaisants. Tout un chacun a eu à composer avec une nouvelle structure et des changements importants dans les façons de travailler, des défis d'envergure pour cette première année d'existence.

À cet égard, les membres du C. A. votent une motion de félicitations pour l'ensemble du personnel, des médecins et des gestionnaires du CISSS de la Gaspésie.

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Q. : Fonctionnement pour obtenir copies de documents (procès-verbaux de C. A. etc.) et comment sont complétés ces documents?

R. : M^{me} Duguay informe que les procès-verbaux du C. A. apparaissent maintenant sur le site Internet du CISSS de la Gaspésie.

S-Q. : Les gens qui participent aux séances du C. A. doivent payer du stationnement.

R. : Jusqu'à maintenant, il n'y a eu qu'un seul endroit où les gens ont dû payer le stationnement, soit à Ste-Anne-des-Monts. Cependant, avec la Politique de tarification des espaces de stationnement du CISSS de la Gaspésie qui sera en vigueur durant la prochaine année, il sera décidé de l'orientation à prendre. Actuellement les gens n'ont pas à payer.

Q. : Les intervenants attendent depuis plus d'un an qu'une décision se prenne à l'égard du soutien clinique qui était auparavant présent dans chacun des points de service, que comptez-vous faire pour supporter nos intervenants et pour améliorer les délais d'attente des services jeunesse?

R. : M^{me} Jacques indique qu'il n'y a eu aucune réduction de poste au niveau des agents de transfert clinique pour le CJ depuis la création du CISSS de la Gaspésie, tout comme pour les postes de soutien pour les employés syndiqués déjà en place. Il y a une réflexion en cours pour améliorer le service offert par les deux équipes. Un plan d'action sera traité par le Bureau de transformation pour améliorer la prise en charge qui s'avère une priorité pour l'année en cours.

S. Q. : Pour les ATC il n'y a pas d'affichage égal sur le territoire.

R. : M^{me} Jacques indique qu'effectivement, la situation est complexe, car il y a des ATC partout sur le territoire et ce sont des syndicats différents provenant de chacun des anciens CSSS.

Le représentant se dit très ouvert à travailler ou à faire une entente avec tout autre syndicat pour mettre en place des mesures afin de soutenir les intervenants.

Q. : Le transfert de ressources vers les GMF

R. : M^{me} Chantal Duguay indique que dans un premier temps le transfert sera évolutif. Les ressources ciblées, pour le moment, pour la Baie-des-Chaleurs, on parle d'un (1) travailleur social, pour Gaspé un (1) travailleur social, pour Rocher-Percé .5 travailleur social et en Haute-Gaspésie, .5 travailleur social.

S. Q. : Quels services seront affectés dans les anciens CSSS?

R. : M^{me} Duguay précise que le personnel continu d'être des employés du CISSS de la Gaspésie. Le CISSS a la responsabilité de la supervision de ce personnel dans son entièreté (prestation des services, pertinence, efficience, efficacité ...). Il faut comprendre que les gens seront transférés avec leur clientèle, car c'est toujours la même population que l'on dessert.

S. Q. : Quel montant du financement public pour transférer dans les GMF?

R. : M^{me} Duguay indique ne pas avoir l'information pour le moment. Si elle l'obtient, celle-ci sera transmise dans les prochains jours.

Q. : Compressions budgétaires

R. : M. Loisele remercie pour le dépôt et confirme que ça respecte l'engagement qu'elle avait pris lors du dernier C. A. Il aurait souhaité le recevoir plus tôt, considérant qu'elle faisait référence à la qualité du service à la population. M^{me} Duguay accompagnée de M. Michel Bond, directeur des ressources humaines, communications et affaires juridiques, ont amorcé une

ournée dans plusieurs des sites du CISSS de la Gaspésie, dans la semaine du 28 avril. Les principaux problèmes soulevés sont en lien avec la pénurie du personnel et l'adaptation aux changements. Il a également été constaté que les services à la population sont maintenus et certains groupes ont des préoccupations en regard des déménagements qui sont annoncés.

M. Loiselle conclut que suite à l'analyse du document, ils seront informés du suivi qui sera effectué à l'intérieur de l'organisation.

Q. : Actualité des informations recueillies, est-ce que le sondage a été effectué avant les coupures majeures dans la Baie-des-Chaleurs? Véracité sur l'actualité

R. : M. Jean Luc Gendron indique que le sondage s'est fait en novembre. Chaque résident a reçu le questionnaire et 35 % des familles ont répondu. Ce sondage s'est effectué auprès des résidents de New Carlisle et des résidences situées dans la Baie-des-Chaleurs, à la suite d'une demande reçue du ministère. Ce sondage se fait annuellement, selon les horaires établis, de façon anonyme et on remarque qu'il n'y a pas eu grand écart de qualité depuis 2014.

6. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DE L'APPROVISIONNEMENT

6.1 POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT ET DE GESTION CONTRACTUELLE DU CISSS DE LA GASPÉSIE

M. Richard Loiselle, président, invite M. Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières et de l'approvisionnement, à présenter ce point.

La politique définit les rôles, responsabilités et obligations législatives des différents acteurs qui sont impliqués par le processus d'acquisition de biens et de services de l'établissement. Il n'y a aucun impact direct. Des coûts supplémentaires sont encourus pour le respect des obligations législatives, mais ceux-ci apportent théoriquement des économies au niveau des achats de biens et de services.

Les consultations effectuées sont les suivantes :

- ▷ Discussion en comité avec certains membres de la DRFA;
- ▷ Discussion en comité de direction;
- ▷ Discussion en comité de vérification.

CA-CISSSG-02-16/17-07

CONSIDÉRANT les obligations de l'établissement reliées à la Loi sur les contrats des organismes publics et à la Loi sur l'intégrité en matière des contrats publics;

CONSIDÉRANT que l'établissement confirme au comité de vérification que la politique présentée est conforme et répond aux normes exigées par le ministère;

CONSIDÉRANT que les règles de fonctionnement prévoient des niveaux d'autorisation de dépenses plus bas que ce qui est prescrit;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification recommande l'adoption de la présente politique;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver la Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle des contrats publics du CISSS de la Gaspésie.

6.2 AFFECTATIONS DES SURPLUS ACCUMULÉS AU 1^{ER} AVRIL 2015

M. Richard Loiselle, président, invite M. Jean-Pierre Collette, directeur des ressources financières et de l'approvisionnement, à présenter ce point.

Le MSSS a émis des directives dans la circulaire 03.01.10.01 relativement à la gestion des surplus cumulés au 1^{er} avril 2015. De manière générale, les surplus cumulés au 31 mars 2015 des anciens établissements doivent faire l'objet d'une affectation par programme service. L'affectation des surplus cumulés doit être déterminée par le conseil d'administration du CISSS.

En ce qui concerne les soldes de fonds du Centre Jeunesse (5 234 \$), du Centre de réadaptation (359 164 \$) et du Technocentre régional de l'Agence de la santé et des services sociaux (192 523 \$), ceux-ci doivent être affectés aux programmes services concernés par leur mission au 31 mars 2015, à titre d'exemple les surplus du Centre Jeunesse devront être affectés au programme service « **Jeunes en difficulté** ».

Pour ce qui est des surplus cumulés des Fonds affectés de provenance régionale de l'Agence (15 095 \$), ils devront faire l'objet d'une affectation à des activités dont la finalité est similaire à celle du fonds affecté. Finalement, le surplus cumulé relatif au fonds d'exploitation de l'Agence ne peut faire l'objet d'une affectation et doit être comptabilisé en contrepartie du déficit cumulé du CISSS tandis que l'utilisation des surplus cumulés en lien avec les fonds affectés de provenance nationale devra être convenue avec le MSSS.

L'utilisation éventuelle des soldes de fonds positifs au 1^{er} avril 2015 des anciens établissements devra respecter la répartition des surplus accumulés par programme service déterminée par le conseil d'administration.

CA-CISSSG-02-16/17-08

CONSIDÉRANT les directives émises dans la circulaire 03.01.10.01;

CONSIDÉRANT que les établissements suivants avaient des soldes de fonds positifs devant être affectés totalisant 1 557 470 \$:

ASSS de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; Fonds affectés de provenance régionale	15 095 \$
ASSS de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; Fonds affectés de provenance nationale	642 460 \$
ASSS de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; Fonds des activités régionalisées Technocentre	192 523 \$
CSSS du Rocher-Percé	342 994 \$
Centre de réadaptation de la Gaspésie	359 164 \$
Centre Jeunesse Gaspésie/les Îles	5 234 \$

CONSIDÉRANT que l'utilisation des Fonds affectés de provenance nationale de l'ancienne Agence d'un montant de 642 460 \$ devra être convenue avec le MSSS.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder aux affectations suivantes par programmes services :

Ressources informationnelles	492 523 \$
Jeunes en difficulté	5 234 \$
Déficiance intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme	359 164 \$
Gestion des bâtiments et des équipements	53 437 \$
Santé publique	4 652 \$

7. DIRECTION DES SERVICES PROFESSIONNELS

7.1 EXÉCUTIF DU COMITÉ DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS (CMDP)

M. Richard Loïselle, président, invite Dr Claude Mercier, directeur des services professionnels, à présenter ce point.

Dr Mercier indique que le processus électoral du comité exécutif du CMDP est maintenant complété et se compose des membres suivants :

RLS de la Côte-de-Gaspé

Dr Jean-François Lefebvre, (président)
Dre Audrey Perry Mélançon

RLS de la Baie-des-Chaleurs

Dr Isabelle Mathieu
M^{me} Marie-France Otis, pharmacienne
Dr Thierry Gagne

RLS du Rocher-Percé

Dre Claudia Dumont
Dr Joseph Chebib

RLS de la Haute-Gaspésie

Dr Charles Rhéaume
Dr Daniel Lacoste

Les membres d'office :

M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale
Dr Claude Mercier, directeur des services professionnels

Les membres du C. A. tiennent à féliciter les personnes qui composent ce nouveau comité.

8. DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

8.1 STRUCTURE RÉGIONALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE – MISSION SANTÉ

M. Richard Loiselle, président, invite M. Martin Pelletier, directeur des services techniques, à présenter ce point.

M. Pelletier, coordonnateur régional de la sécurité civile de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (Î.-M.) et directeur responsable du CISSS de la Gaspésie pour la sécurité civile de la Gaspésie et des Î.-M., a la prise en charge de la sécurité civile régionale et est à mettre en place la structure régionale en sécurité civile.

Il informe les membres du conseil d'administration du déploiement et de l'importance de cette structure qui constitue une obligation en vertu de l'entente de gestion et d'imputabilité de l'établissement.

Ces personnes réparties sur le territoire auront à assurer un leadership en matière de sécurité civile en collaboration avec le ou la responsable du réseau local concerné et avec le support du coordonnateur régional et à assurer la prise en charge de chacun des volets par les personnes qui seront identifiées comme répondants aux Îles-de-la-Madeleine.

Les acteurs identifiés doivent mettre en place et maintenir les procédures requises à la mobilisation de la mission *Santé* sur leurs territoires. Ils voient également à entretenir les liens étroits avec les partenaires locaux, notamment avec l'organisation municipale de sécurité civile (OMSC).

M. Pelletier informe des responsables par RLS :

Coordonnateur régional de la sécurité civile et Directeur responsable du CISSS de la Gaspésie, sécurité civile de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :

M. Martin Pelletier

Réseau local de services de la Haute-Gaspésie

Coordonnateur de la sécurité civile : M. Alain Vézina

CISSS des Îles

Coordonnateur de la sécurité civile : M. Carl Leblanc

Réseau local de services de la Côte-de-Gaspé

Répondant régional – **Préhospitalier d'urgence** : M. Jean-François Sénéchal

Réseau local de services de la Baie-des-Chaleurs

Répondant régional – Hospitalier et Santé 1^{re} ligne : M^{me} Renée Rivière

Réseau local de services du Rocher-Percé

Répondant régional - Sociosanitaire spécifique et psychosocial : M. Sylvain Nadeau

CISSS de la Gaspésie

Répondant - Santé publique : D^r Horacio Arruba

CISSS de la Gaspésie :

Répondant régional – Communication : M^{me} Geneviève Cloutier

De façon *ad hoc*, le comité pourra avoir recours au personnel des directions suivantes au besoin :

- ▷ Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques : personne à identifier
- ▷ Direction des ressources financières et de l'approvisionnement : personne à identifier

9. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, COMMUNICATIONS ET AFFAIRES JURIDIQUES (DRHCAJ)

9.1 LANCEMENT DU SITE INTRANET ET ÉVOLUTION DU SITE INTERNET

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Geneviève Cloutier, adjointe à la présidente-directrice générale relations médias, à présenter ce point.

M^{me} Cloutier informe que le CISSS de la Gaspésie doit se doter d'outils de communication interne et externe efficaces. De plus, le ministère demande que les CISSS aient un seul site Internet et que, pour septembre 2016, les sites Internet des anciens établissements soient mis hors ligne.

La direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) s'est affairée à développer un site intranet pour communiquer avec le personnel qui a été officiellement lancé le 4 avril 2016. M^{me} Cloutier précise que le site intranet est un outil de communication de premier ordre pour le CISSS en raison de l'étendue du territoire. Le site présente une section par direction sur laquelle on y retrouve les documents et les applications utiles pour le personnel. Le contenu se peaufine au fur et à mesure de son utilisation par le personnel. Il s'agit d'un outil pour eux, qui évolue au gré de leurs besoins.

Aussi, la DRHCAJ est à mettre en place un site Internet présentant l'information complète sur le CISSS et ses activités. Il est en voie d'être complété. Un plan de communication sera élaboré pour informer la population du nouveau site. Lorsque ce dernier sera finalisé, elle présentera l'information complète sur le CISSS de la Gaspésie et de ses activités.

9.2 POLITIQUE EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA CIVILITÉ ET DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

M. Richard Loiselle, président, invite M. Michel Bond, directeur à la DRHCAJ, à présenter ce point.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Gaspésie reconnaît l'importance déterminante de la contribution des personnes à la réalisation de sa mission et à la prestation de services de qualité aux citoyens.

Afin de favoriser la santé et le bien-être des individus effectuant cette prestation de services, l'établissement reconnaît l'importance d'un milieu de travail sain exempt de harcèlement et de violence sous toutes ses formes.

La présente politique a pour but de définir et de communiquer des moyens afin de promouvoir la civilité et le respect en milieu de travail, prévenir le harcèlement et la violence, et faire cesser toute situation susceptible d'en constituer.

M. Bond dépose la Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail aux membres du C. A. à titre informatif et les invite à en faire la lecture. Elle est actuellement en consultation sur le territoire et sera déposée ultérieurement au C. A. pour adoption.

10. AUTRES SUJETS DÉPOSÉS SÉANCE TENANTE :

10.1 AJOUT D'UN MEMBRE SUR LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

M. Richard Loiselle, président, présente ce point.

Le 22 mars dernier, lors de sa séance régulière, les membres du C. A. ont accepté la mise en place du comité des ressources humaines. Le comité est composé des membres suivants :

MM. Michel Bond, directeur de la DRHCAJ

Gilles Cormier, membre C. A.

Médor Doiron, membre C. A.

Richard Loiselle, membre C. A.

M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale

Étant donné que près 80 % des femmes œuvrent pour le CISSS de la Gaspésie, une proposition a été reçue afin d'ajouter un membre de la gent féminine.

CA-CISSSG-02-16/17-09

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la candidature de M^{me} Ann Béland sur la composition du comité des ressources humaines.

11. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil d'administration est le 24 mai et se tiendra à Gaspé.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CISSSG-02-16/17-10

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 19 h 05.

13. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

L'évaluation de la rencontre se fait à huis clos.



Richard Loiselle, président



Chantal Duguay, secrétaire